

Section neuchâteloise de la CITRAP
(Communauté d'intérêts pour les transports publics)

Vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2018

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 de la section neuchâteloise de la CITRAP.

Carol Chisholm, trésorière de l'Association, a mis à notre disposition les pièces et documents nécessaires à notre contrôle. La perte de l'exercice 2018 s'élève à CHF 99.50

Les liquidités à la BCN sont de CHF 987.06 (405.65 + 581.41)

La solde du prêt de Carol Chisholm s'élève à CHF 1250.00

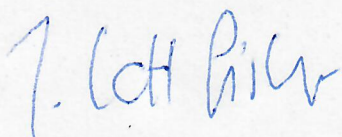
Le capital propre de l'association s'élève à CHF -461.94
(Actif/Passif- prêt de départ) (Début 2018 CHF -362.44)

Les vérificateurs désignés ont constaté que la comptabilité est tenue avec précision et soin. Ils vous proposent de ratifier les comptes au 31 décembre 2018 avec remerciement à son auteur.

Neuchâtel, le 09 avril 2019

Les vérificateurs

Johanna Lott-Fischer



Jean-Paul Beuret

